



cmsm

la santé au travail



Document Unique : Méthodologie d'évaluation des risques professionnels

Public

Personnes en charge de l'évaluation des risques professionnels de l'entreprise, ou de sa mise à jour

Prérequis

Aucun

Objectif

Acquérir une méthodologie opérationnelle pour :

- Identifier les situations dangereuses
- Évaluer et hiérarchiser les risques
- Formaliser le document unique
- Élaborer un plan d'action de prévention

Intervenant

Ingénieur Hygiène-Sécurité

Méthodes pédagogiques

Exposé participatif, études de cas, exercices pratiques, remise de supports en fin de session

Lieu

CMSM
8 rue Montesquieu – 1er étage
75001 PARIS

OU, sur demande, en intra-entreprise (modalités à définir avec l'intervenant)

Durée

3 h 45

Nombre de participants

Minimum : 5
Maximum : 12

Tarif

Compris dans la cotisation annuelle

Contact

Marie DE GRAEVE – 01 42 61 56 18
sessionsinfo@cmsm.fr

Programme

Outil majeur de la prévention des risques professionnels, le document unique est obligatoire pour toute entreprise employant au moins un salarié, et doit être actualisé au minimum annuellement.

- **Les enjeux du document unique d'évaluation des risques : humain, économique, sociétal et réglementaire**
- **Évaluation des risques professionnels : définitions, objectifs...**
- **Document unique : définitions, objectifs...**
- **Construire un document unique et un plan d'action de prévention : méthodologies**
- **Exercices pratiques**

La participation à cette session peut être suivie d'un accompagnement personnalisé in situ (modalités à définir avec l'intervenant).

Les participants peuvent ensuite suivre la session « Inclure les risques psycho-sociaux dans le document unique ».